

# NORMALISATION DE L'HABILLEMENT SUR LES TERRAINS DE PETANQUE DE LA CHARENTE 2019

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>ELIMINATOIRES</b> <b>Championnats Départementaux</b></li></ul>	<p><b>La tenue est laissée libre à partir du moment où elle reste correcte.</b> Les arbitres sont seuls juges de la tenue conforme ou non des joueurs et joueuses. (Art 25©)</p> <p>Les joueuses et joueurs doivent être chaussés de chaussures fermées. <b>Interdits</b> : vêtements troués, taggés, bariolés, rafistolés, coupés, déchirés, délavés. <b>Autorisés</b> : Jeans bleu, pantalons, shorts sportif, survêtements sportif</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Championnats Départementaux</b></li><li>• <b>Championnat des Clubs Féminins</b></li><li>• <b>Championnat des Clubs Vétérans</b></li><li>• <b>Championnat des Clubs OPEN</b></li></ul>	<p><b>Dès le début du Championnat phases finales :</b> Les joueuses et joueurs doivent être vêtus d'un <b>haut identique</b> permettant d'identifier le club pour lequel ils jouent.</p> <p><b>Dès le début des compétitions :</b> Les joueuses et les joueurs doivent être vêtus d'un haut identique permettant d'identifier le club.</p> <p><b>Dans tous les cas de Championnat des clubs (CDC):</b> Les joueuses et joueurs doivent être chaussés de chaussures fermées. Le jean est autorisé mais ni troué, ni délavé Le pantacourt est autorisé Le short sportif est autorisé</p> <p>Le port de tenues publicitaires est autorisé uniquement si celles-ci respectent les lois et règlements en vigueur, notamment quant à l'interdiction des publicités pour le tabac et les alcools.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Coupe de Charente des Clubs</b></li><li>• <b>Coupe de France des Clubs</b></li></ul>	<p><b>Dès le début des Coupes :</b> Les joueuses et joueurs doivent être vêtus d'un <b>haut identique</b> permettant d'identifier le club pour lequel ils jouent.</p> <p>Les joueuses et joueurs doivent être chaussés de chaussures fermées. Le jean est autorisé mais ni troué, ni délavé Le pantacourt est autorisé Le short sportif est autorisé</p> <p>Le port de tenues publicitaires est autorisé uniquement si celles-ci respectent les lois et règlements en vigueur, notamment quant à l'interdiction des publicités pour le tabac et les alcools.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Concours Départementaux</b></li></ul>	<p>Les arbitres sont seuls juges de la tenue conforme ou non des joueurs et joueuses. (Art 25©)+ ANNEXE Tenues vestimentaires des joueurs.</p> <p>En cas d'irrégularité il doit en informer le jury qui appréciera la conformité de la tenue et qui éventuellement pourra disqualifier l'équipe fautive.</p>